



Procès-Verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre année 2015-2016

Vendredi 6 novembre 2015

Les présents :

Waheb Bekkar (directeur du Pélican Musicien), Élisabeth Wiedmann, Séverine Chapuis, Myriam Haberstroh, Nadia Kugler (A.T.S.E.M), Delphine Dutilleux, Mégane Kittler, Adèle Neubert, Annick Girard, Caroline Brouin, Anne L'Hôte, Amélie Bernot, Cécile Cabot, Véronique Vagnon, Christine Hamm (enseignantes), Catherine Risser, Élisabeth Ribeiro, Déborah Buteau, Émilie Cartier, Magalie Majord, Arnaud Modat, Elphège Tignel, Émilie Denat-Turgis, Céline Anheim, Bruno Neurohr (responsable technique), Anne-Sophie Lambert (responsable périscolaire), Robert Herrmann (adjoint au maire du quartier), Yannick Muller (directeur).

Excusés : Elsa Schalk (conseillère municipale)

1 - Présentation de l'équipe éducative

Il y a eu un certain nombre de changements cette année au sein de l'équipe éducative de l'école :

Enseignants :

- Adèle Neubert (petite et grande section monolingue) : ouverture de la dixième classe ;
- Cécile Cabot (grande section bilingue) : enseignante en allemand ;
- Cornelia Bruhman (moyenne et grande section bilingue) : enseignante en allemand ;
- Delphine Dutilleux (petite et moyenne section bilingue) : enseignante en allemand ;
- Anne Kister (petite et moyenne sections bilingues) : enseignante de français ;
- Martine Wantz (petite, moyenne et grande section monolingue) : complément de service d'Annick Girard devenue professeur des écoles-maître formateur ;
- Mégane Kittler (moyenne section bilingue) : enseignante en allemand ;

A.T.S.E.M. :

- Séverine Chapuis pour les classes d'Adèle Neubert et de Caroline Brouin/Cornélie Bruhman ;
- Anne-Gaëlle Schiff pour la classe d'Amélie Bernot ;

EVS (adjointe administrative) :

- Aurélie Werth

2 – Question à la municipalité

BÂTI EXTÉRIEUR

- Problème de danger sur la zone sécurité incendie : Robert Hermann s'engage à voir ce qu'il peut faire pour installer des poteaux amovibles et renforcer la présence policière ponctuelle au moins devant les escaliers.
- Une barre tout le long du muré extérieur a été posée pour accrocher les vélos
- Le projet de végétalisation du muret extérieur est refusé par la ville : trop de risque de vandalisme.
- l'interphone n'ouvre pas toujours la porte. Le problème est en cours de résolution par le concierge.

BÂTI INTÉRIEUR

- Chauffage : les problèmes ont été réglés, nous attendons la période de chauffe pour vérifier le fonctionnement.
- Une sonnerie a été installée dans la cour maternelle pour entendre le début et la fin des récréations.
- Les toilettes et les chasses d'eau ont toutes été réparées pendant l'été.
- La création d'une toilette adulte au rez-de-chaussée n'a pas été autorisée par la ville par manque de place : il faudrait pour cela retirer une toilette enfant, déjà en sous nombre.
- Les devis sont en cours pour la mise en fermeture des placards de classe (120 serrures prévues).

COUR

- Rabotage de la butte extérieure accordée en partie. Pour le gazon synthétique, Robert Herrmann s'engage à voir ce qu'il peut faire.
- L'équipe pédagogique a signalé à la ville que les structures de l'aire de jeux sont trop limitées au regard du nombre d'élèves. La réponse de la ville est que les normes sont respectées.

Mais la question se pose de savoir si le bac à sable et les jeux d'eau sont comptés dans le calcul, alors qu'ils ne sont utilisables qu'en été et au printemps.

- La couverture du bac à sable a été réalisée.

PERSONNEL

- Les enseignants sont en charge des enfants à partir de 13h50. Dès que les A.T.S.E.M remettent les enfants aux enseignants, la responsabilité passe aux enseignants. En cas de retard à la restauration, la ville demeure responsable des élèves jusqu'à la remise aux enseignants.

PERISCOLAIRE

- La cantine pose plusieurs problèmes dus à une fréquentation très importante, or la salle de la cantine est déjà trop petite pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions.
- Des solutions sont en cours d'études comme faire partir les enfants 10 mn plus tôt 11h50 et n'ouvrir aux parents qu'à 12h.
- Les représentants des parents soulèvent le problème de l'important *turn-over* des vacataires pour la cantine.
- La ville signale qu'il y a actuellement 16 encadrants (étudiants ou non avec ou sans formation), ce qui représente un encadrant pour 13 enfants.
- Les représentants des parents d'élèves soulèvent le problème qu'un groupe d'enfant prend le goûter dans le couloir à 16h. La direction répond que le lundi il y a un problème de salle pour qu'ils puissent goûter parce que l'école organise en même temps les activités pédagogiques complémentaires. Le problème est néanmoins en cours de résolution.

Description des 3 périodes de garde :

- **Le temps du matin** : 25-30 enfants avec 3 A.T.S.E.M.
- **Le temps du midi** avant le deuxième service comporte un temps d'activité, de lecture, de jeu de société ou de jeu dans la cour.
- **Le temps du soir** : les enfants sont répartis par groupe avec des référents fixes. Il y a 142 inscrits, 95 et 100 tous les soirs. Un animateur pour 20 élèves.

Les parents soulignent que le travail effectué par les A.T.S.E.M avec les enfants n'est pas assez valorisé :

- Il est envisagé d'investir les murs du rez-de-chaussée pour valoriser le travail. Un courrier est à envoyé par les parents d'élèves à M. Herrmann pour demande d'autorisation auprès de l'architecte pour investir les murs.
- Il est également envisagé de publier des photos des travaux des enfants sur le site dans l'onglet des parents d'élèves.
- On note la demande des représentants des parents d'acheter un appareil photo pour faire des photos des activités et les montrer aux parents.
- Enfin, les représentants des parents estiment qu'il y a un manque de transfert d'informations entre la classe et le périscolaire, malheureusement il n'y a pas de possibilité par manque de temps et le grand nombre d'enfants.

3 – Bilan de la rentrée

- 277 élèves soit 10 élèves de plus de l'année d'avant mais perte de 10 élèves depuis la rentrée (286 élèves à la rentrée).
- **Ouverture d'une classe monolingue soit 277 élèves répartis sur 10 classes** (le seuil est à 30 élèves par classe dans le Bas-Rhin). Mais l'école n'a eu l'information de l'accord de l'ouverture d'une classe que jeudi 28 août 2015. Il a donc fallu refaire les classes dans l'urgence. Il y a eu en outre beaucoup d'arrivée sur les trois niveaux.
- De plus, nous avons dû gérer la démission d'un enseignant courant septembre. Mais l'équipe a fait face et nous avons eu la chance d'avoir toujours des remplaçants depuis le début de l'année. La situation est désormais stable avec l'arrivée de Mégane Kittler sur la classe de moyens et de Delphine Dutilleux chez les petits-moyens. Carole George ne reviendra pas pour l'année scolaire en cours.
- Depuis le 2 septembre et selon le *Bulletin Officiel Spécial* n°2 du 26 mars 2015, nous avons mis en place les nouveaux programmes de l'école maternelle. Le livret de compétences va être modifié et deviendra un cahier de suivi des apprentissages des élèves. On n'y indique pas l'échec, mais la réussite et les progrès des élèves. Il doit être donné deux fois par an. Une remise en mains propres est en projet.
- Les réunions de parents n'ont pas eu le succès escompté. Dans certaines classes, il n'y a qu'un quart de présence. **L'école rencontre des difficultés à faire participer les parents aux diverses réunions ou rencontres, ce qui est dommage pour les échanges et le suivi éducatif.** Les élections des parents d'élèves ont néanmoins enregistré une participation supérieure à ce qui était le cas les années précédentes pour dépasser les 40%.

- Le projet classe multi-niveaux petits-moyens-grands mené dans une classe monolingue fonctionne très bien : les représentants des parents demandent si cela est envisageable en section bilingue. Dans la mesure où une telle décision procède de l'initiative des enseignants, il serait nécessaire que 2 enseignants soient volontaires pour mener un tel projet sur deux classes, ce qui apporterait une importance surcharge de travail et organisation lourde.

- Concernant le nombre d'A.T.S.E.M par classe de petite section, Mme Buffet, adjointe au maire, s'est engagée à revoir la comptabilisation du quota d'ATSEM sur les classe multi-niveaux comportant des petites sections.

- Il est soulevé que le matériel demandé en début d'année est différent de classe en classe, et parfois conséquent. Les crédits de la ville ont diminué ce qui peut expliquer la situation, mais les enseignants donneront une information plus détaillé sur l'usage de ce matériel.

4 - Coopérative scolaire

- La participation à cotisation de l'année dernière a été est de 80 % des parents. L'exercice (voir document joint) 2014/2015 laisse un solde positif de 5229,30 euros, mais certaines dépenses n'ont pas encore été prises en compte. En réalité, nous commençons l'année avec un solde de 3046,82 euros. L'achat de matériel pédagogique et les sorties ont été financés à 67% par les parents et à 33% par la coopérative scolaire grâce aux bénéfices divers.

- Pour information, l'argent demandé en début d'année est utilisé exclusivement pour les élèves de l'année en cours pour acheter du petit matériel de bricolage ou des goûters collectifs. Il permet aussi d'adhérer à l'OCCE, seul moyen de bénéficier d'un compte bancaire et de gérer des flux d'argent.

- Des actions supplémentaires font rentrer de l'argent (vente de tabliers, de photos de classes, fête de l'école) et permettent l'achat de matériel durable (tricycle, livres, jeux éducatifs, etc.).

- Une partie des bénéfices a permis cette année d'acheter de tablettes de 7 pouces pour chacune des classes.

- Sur le prochain budget, l'équipe pédagogique a le souhait d'acheter du matériel pour la terrasse de type maisonnette, petits toboggans...

5 – Les projets du 1^{er} trimestre

- Le goûter d'automne un vrai succès (pour le prochain goûter, nous pourrions demander à l'école de musique de venir jouer).

- APC (activités pédagogiques complémentaires) : un projet d'ateliers de sciences pour les moyennes sections est en place, toutes les classes auront 5 séances. Un nouveau projet de ce type sera réalisé pour les grandes sections à la fin de l'année.

- Piscine : grâce à un désistement et l'investissement des enseignants, nous avons obtenu pour la première fois des créneaux pour l'ensemble des GS de l'école qui iront à la piscine de Lingolsheim.

- Des activités avec des engins roulants (tricycles, trottinettes, draisienne) sont à nouveau proposées aux élèves dans le cadre de l'enseignement des activités physiques dans la cour à raison de 45 minutes par classe et par semaine.

- École et cinéma/Festival Augenblick : les classes bilingues vont participer à la projection d'un film d'animation en allemand ; par ailleurs, certaines classes de l'école participent comme chaque année au dispositif « École et cinéma » et iront voir deux films pendant l'année.

- TJP : deux classes iront au Théâtre Jeune Public pendant la période.

- Un mois de fête :

- **Le 27 novembre** : les classes bilingues fêteront la Saint-Martin en invitant les parents. Un parent d'élève soulève que c'est aussi la date de l'illumination du grand sapin. Le directeur indique qu'il sera peut-être amené à modifier cette date.
- **Le 7 décembre**, le saint Nicolas passera dans les classes et nous recherchons un parent volontaire.
- **Le 14 décembre** : en partenariat avec le CSC du Fossé des 13, nous fêterons la Sainte-Lucie avec les classes monolingues (un défilé dans la rue est prévu).
- **Le 18 décembre**, le père Noël viendra à son tour dans les classes et nous fêterons Noël avec les enfants. Nous cherchons à nouveau un parent volontaire.
- **Le 8 janvier** : nous fêterons l'Épiphanie dans les classes.

- La chorale de Barbamama a commencé pour les classes monolingues sur le même principe que les années précédentes.

- Un stagiaire intervenant musique du CFMI de Sélestat à commencé un projet annuel avec avec la salle 103 (Les Explorateurs).

- Un jardin pédagogique est en cours de réalisation : un parent d'élève a offert des fraisiers et des groseilliers pour les plantations et nous le remercions au nom de toute l'équipe. En outre, une plantation de 90 bulbes a déjà été opérée cette semaine.

- Prêt de livres de la BCD aux élèves : nous allons pouvoir remettre en place cette activité après les vacances de la Toussaint. Le sac de chaque enfant avec le livre emprunté est remis en main propre. Pour les enfants qui sont toujours en garderie matin et soir, le sac passera par les A.T.S.E.M du matin pour la remise aux parents.

- À la fin du semestre, un carnet de suivi des élèves remplaçant le livret de compétence sera remis aux élèves.

- Nous comptons mettre en place une lettre de diffusion par courriel pour transmettre aux parents les informations du cahier de liaison.

6 – Le projet d'école

Il s'organise autour de 3 objectifs :

- améliorer les compétences en écriture : difficultés relevées dans les évaluations en CP ou dans les mauvaises tenues des crayons en maternelle

action 2015 : vivre le geste d'écriture avec son corps (aligner les objets, vivre les courbes avec des crosses de hockey, etc.)

action 2016 : ateliers de prise en main d'objets pour développer la musculature, la souplesse et la dextérité des doigts.

action 2017 : vivre la graphie autrement avec des atelier artistiques, l'informatique et les arts visuels.

- utiliser le corps pour la gestion de l'espace ; au niveau du corps et de la gestion de la feuille

intégration des élèves en situation en handicap

action 2015 : chasse au trésor, dans la classe, la cour, l'école.

action 2016 : vers abstraction de l'espace du volume au plan.

action 2017 : jeu d'orientation à l'échelle de la classe, de l'école.

- progresser dans l'oral et la compréhension orale : 30% de petits parleurs

action 2015 : permettre aux petits parleurs utilisation de l'enregistrement , travail sur les photos d'élèves en activité, cahier de vie

action 2016 : travailler pour une meilleure cohérence des textes, des consignes, des projets entre le français et l'allemand.

action 2017 : constituer une progression syntaxique et lexicale adaptée à chaque niveau à partir d'albums à situation langagière spécifique.

Après avoir été mis au vote, il est accepté à l'unanimité du Conseil d'école.

Il y a 3 élèves accompagnés d'AVS, alors que 6 enfants sont signalés en situation de troubles des apprentissages. Un nouveau dossier vient d'aboutir et une nouvelle AVS va arriver, deux demandes sont en cours pour 2 autres enfants.

7 - Règlement intérieur :

- Le conseil d'école vote pour le site internet de l'école.

- Le règlement est accepté à l'unanimité.

8 – Divers

- Nouveau bureau de vote : les parents élus prennent la responsabilité d'organiser les prochaines élections des représentants d'élèves.

- Le réviseur au compte pour la coopérative sera désormais Déborah Buteau.

- Le goûter du matin : sensibilisation de l'inspecteur de la circonscription et de la ville de Strasbourg pour faire évoluer les choses. On va vers une transformation de la collation. La mise en place de l'action « Un fruit par semaine », qui va se pérenniser probablement sur l'année tous les mardi. Le problème se pose pour les collations qui ressemblent plus à des repas. Mais, il souligné qu'il est aussi difficile de laisser des enfants, qui déjeunent à 7h et ne mange à la cantine qu'à 13h, sans collation. Certaines classes ont instauré des goûters collectifs plus équilibrés. Il sera recommandé de proposer plutôt des fruits, des légumes et de faire la collation le plus tôt possible le matin pour ne pas couper l'appétit pour la cantine.

Fait à Strasbourg, le 10 novembre 2015

La secrétaire de séance

Le Directeur

Déborah Buteau

Yannick Muller